

SECTION EUROPEENNE ITALIEN



AU LYCEE SAINT-EXUPERY

DE QUOI S'AGIT-IL ?



La Section Européenne en langue italienne propose un cursus spécifique sur trois ans pour préparer une mention européenne au bac :

- **1h de renforcement linguistique** avec le professeur d'italien (en plus des 2h30 en LVB) + **2h de DNL** (discipline non linguistique) par semaine en Histoire-Géographie avec un professeur d'histoire-géographie bilingue avec une certification académique, soit 2h30 en plus de l'horaire normal hebdomadaire.
- Un groupe-classe aux effectifs réduits.
- Un voyage organisé chaque année.

POUR QUI ?

- **Tous les élèves étudiant l'italien en LVB** qu'ils proviennent ou non de sections européennes en langue italienne de collège. **La motivation compte autant, sinon davantage, que le niveau linguistique.**
- Tous ceux qui souhaitent pratiquer la langue et connaître encore mieux la culture italienne.

POURQUOI CHOISIR UNE SECTION EUROPEENNE ?



- Enrichir ses connaissances linguistiques, culturelles, historiques et géographiques de l'Italie.
- Possibilité d'obtenir la mention « européenne » sur le diplôme du baccalauréat et **obtenir des points supplémentaires au bac** comme toute option facultative.
- **Un atout dans tous les dossiers d'inscription post-bac**, car c'est un gage de sérieux du candidat, de son ouverture d'esprit, de sa maîtrise de la langue et de la culture italienne.
- **Un atout permettant de bénéficier d'une priorité dans diverses formations et filières** comme à certaines grandes écoles à vocation internationale (le droit, le commerce, le tourisme, le journalisme...). Elle est aussi appréciée par les filières scientifiques où le bilinguisme est un avantage certain.
- **Un atout pour partir plus facilement étudier à l'étranger** dans le cadre d'échanges universitaires comme ERASMUS. En effet, la mention ouvre les portes des universités européennes et des formations universitaires bilingues.
- **Un atout pour accéder au monde professionnel.** Dans la région, de nombreuses entreprises importent et exportent en Italie.

COMMENT OBTENIR LA MENTION « EUROPEENNE » AU BAC ?



Pour obtenir la mention « européenne », il faut :

- **Une note d'au moins 12/20 en italien langue vivante** (épreuves communes à tous les élèves de LVB)
- **Une note d'au moins 10/20 en DNL Histoire-Géographie** (80% pour l'épreuve orale spécifique et 20% pour le contrôle continu en Terminale)..

L'épreuve orale spécifique de DNL se compose de deux parties :

- 1^{ère} partie : à partir d'un support, l'élève analyse et rend compte de ses connaissances du sujet en italien sur des questions portant sur des activités analysées en cours.
- 2^{ème} partie : entretien en italien sur le support et sur les motivations futures du candidat.

L'inscription se fait directement sur le dossier d'inscription remis en fin d'année (indiquer section européenne à côté du choix de la LVB).

Une très belle opportunité pour des élèves motivés !